

1243

LA FAMILLE
DUFROS DE LAJEMMERAIS

PAR

PIERRE-GEORGES ROY



LEVIS

—

1937

LA FAMILLE DUFROS DE
LA FAMILLE
DUFROS DE LAJEMMERAIS

PAR

PIERRE-GEORGES ROY



LEVIS

1937

95 90
079
337
1.
3

LA FAMILLE
DUFROS DE LAJEMMERAIS

PAR

PIERRE-GEORGES ROY



LEVI

1933

58263

LA FAMILLE DUFROS DE LAJEMMERAIS

L'orthographe du nom de Lajemmerais

On a écrit tour à tour et on écrit encore Dufros de la Gemeray, Dufros de la Jemmerais et Dufros de LaJemmerais. Quelle orthographe est la bonne?

Il est presque d'usage aujourd'hui d'adopter, pour les noms propres canadiens, l'orthographe du premier ancêtre établi au pays. Cette théorie peut être bonne mais, parfois, elle amène des complications. Ainsi, dans le cas de Christophe Dufros, le premier de cette famille qui vint dans la Nouvelle-France, M. l'abbé Faillon écrit qu'il signait Lajemmerais et, cependant, on trouve dans les registres de Varennes sa signature orthographiée la Gemeray.

La famille Dufros prit le surnom de la Gemmerais ou la Jemmerais, de la terre seigneuriale de ce nom située dans la paroisse de Médréac, en Bretagne, et de laquelle dépendait le village de Carros et du Tertre. "Quelques-uns des membres de la famille Dufros, dit M. l'abbé Faillon, ont habité jusqu'ici l'ancienne maison seigneuriale de La Gemmerais, dont ils n'ont cessé de faire valoir les terres par leur usage et intelligente industrie."

Il n'y a pas de doute qu'en France, particulièrement à Médréac, on se servait de l'orthographe La Gesmerais. C'est cette forme qu'on rencontre presque toujours dans les anciens registres de l'église paroissiale de Médréac et dans les actes de notaires. Christophe Dufros ne s'étant pas tenu à l'orthographe du pays de sa naissance, devons-nous revenir à l'ancienne? La Mère Marguerite d'Youville, fondatrice des Soeurs de la Cha-

rité, fille de M. Dufros de Lajemmerais, femme de jugement et de goût, suivit d'abord l'exemple paternel et signa Lajemmerais. Plus tard, elle adopta l'orthographe Lajemmerais et la garda jusqu'à sa mort. Les Soeurs de la Charité ont imité leur sainte fondatrice et emploient toujours l'orthographe Lajemmerais. Pourquoi ne ferions-nous pas comme la Mère d'Youville et ses filles?

Les Dufros de Lajemmerais étaient-ils nobles?

Nous répondons tout de suite : oui.

M. E.-Z. Massicotte a tiré du greffe du notaire Joseph-Charles Rimbault, de Montréal, un long document qui, malgré son imperfection, prouve de toute évidence que les Dufros de Lajemmerais étaient nobles. Il porte pour en-tête : titre de noblesse de Messrs La Gameraye. C'est l'enquête faite par la Chambre établie par le roi de France pour la réformation de la noblesse de la province de Bretagne. Les parties en cause sont le procureur général du roi et les trois frères Christophe Dufros, sieur de Boissemanes, Jean Dufros, sieur de La Girodais, et Jacques Dufros, écuyer, sieur de Dufros.

Ce document est trop long pour être reproduit ici, mais citons au moins la conclusion du jugement de la Chambre, rendu le 18 février 1669 :

“ La Chambre faisant droit sur l'instance, a déclaré les dits Christophe, Jean et Jacques Dufros nobles et issus d'extraction noble ; comme tel leur a permis et à leurs descendants en mariage légitime de prendre la qualité d'écuyer et les a maintenu aux droits d'avoir armes et écusson timbrés appartenant à leur qualité, et à jouir de tous droits, franchises, prééminences et privilèges attribués aux nobles de cette province, et ordonne que leur nom sera employé au rôle et catalogue des nobles de la Senéchaussée de Rennes. Fait en la dite Chambre tenue le dix-huit février mil six cent soixante et neuf.”

Et pour bien prouver que le premier Dufros de Lajemmerais canadien était le fils de Christophe de Boissemanes mentionné dans le jugement du 18 février 1669, le document conservé au greffe de Joseph-Charles Rimbault portait l'acte de naissance suivant :

“ Extrait du papier baptismal de l'église de Médréac, en l'évêché de St-Malo, Christophe Dufros, fils d'écuyer Christophe et damoiselle Marguerite de La Forest, seigneur et dame de la Gemmeraye, fut baptisé en l'église de Médréac, par Mtre Olivier Boisgeraud, recteur d'icelle, tenu sur fonds par écuyer Christophe Paillevé, sieur de Nozay, et damoiselle Jeanne de La Forest, dame des Elans, le vingt-et-unième jour de décembre mil six cent soixante et un. (signé) Chs Paillevé, Jeanne La Forest Boisgeraud, Mathieu Bunouff, G. Chartier, Ch. Regnard ” (1).

Christophe Dufros de Lajemmerais

Christophe Dufros de Lajemmerais était donc né à Médréac qui faisait alors partie du diocèse de Saint-Malo, le 21 décembre 1661, du mariage de Christophe Dufros, sieur de Boissemanes et de Lajemmerais, et de Marguerite de La Forest. Noble, il fit comme tous les jeunes gens de la noblesse, et entra dans l'armée. Il fut d'abord garde de la marine, à Rochefort. En 1687, bon nombre de jeunes officiers furent envoyés dans la Nouvelle-France. Les déprédations des Iroquois étaient devenues si sérieuses qu'il fallait mettre ces barbares à la raison. Le jeune Dufros de Lajemmerais fut choisi pour faire partie du détachement d'officiers et soldats envoyés ici par le roi. Il servit sous le gouverneur de Denonville et ne manqua pas de se distinguer puisque, quelques années plus tard, la marquise de Vaudreuil écrivait au ministre de la marine: “ M. de Lajemmerais a parfaitement bien servi dans la guerre des Iroquois et a couru risque nombre de fois d'être pris et brûlé vif par ces barbares.”

En 1688, M. Dufros de Lajemmerais servait sous les ordres de M. des Bergères au fort de Niagara. Nous trouvons son nom au bas de l'“Etat dans lequel a été laissé le fort de Niagara, en 1688”. On sait que le marquis de Denonville avait donné l'ordre à M. des Bergères de détruire les fortifications

(1) *Bulletin des Recherches Historiques*, article de E.-Z. Massicotte, vol. XXII, p. 71.

de Niagara et de revenir à Montréal avec tout son détachement. Le document en question fut signé le 15 septembre 1688 (1).

M. Dufros de Lajemmerais dut prendre part à la défense de Québec en 1690, puisque, le 12 novembre 1690, M. de Frontenac, en attendant les ordres du Roi, lui donnait une commission de lieutenant réformé (2). Le gouverneur de Frontenac, il nous semble, qui avait tant de braves à récompenser à l'automne de 1690, n'aurait pas donné une promotion à un officier qui n'aurait pas combattu.

Le 5 mai 1695, le roi donnait un brevet d'enseigne de vaisseau à M. Dufros de Lajemmerais.

Le 15 juin 1705, M. Dufros de Lajemmerais recevait le commandement d'une compagnie. Il remplaçait M. de Maricour, décédé.

M. Dufros de Lajemmerais décéda à Montréal le 1er juin 1708.

Il avait épousé, à Varennes, le 18 janvier 1701, Marie-Renée Gaultier, fille de René Gaultier de Varennes, et de Marie-Ursule Boucher de Grosbois.

Madame Dufros de Lajemmerais, mariée depuis moins de huit ans, restait veuve avec six enfants, trois garçons et trois filles. Elle n'avait absolument aucune ressource. Sa position était donc des plus tristes. Dès le même automne, le gouverneur de Vaudreuil et l'intendant Raudot s'occupèrent de son sort. Le 14 novembre 1708, ils écrivaient au ministre :

“ Le sieur de Lajemmerais, capitaine, est mort cet été. Il laisse une femme et six enfants à la mendicité. C'est une pitié, Monseigneur, que de voir cette famille désolée et hors d'état de pouvoir subsister à l'avenir, si vous ne voulez avoir la bonté de l'aider. Comme vous ne donnerez que l'année prochaine la compagnie de son mari, si vous voulez avoir la charité de lui en faire toucher les appointements jusqu'à ce temps, cette grâce l'aiderait beaucoup. Nous ne vous le demandons pour elle que par la grande connaissance que nous avons de sa misère ” (3).

L'année suivante, le 14 novembre 1709, MM. Raudot père et fils revenaient à la charge auprès du ministre de la marine :

(1) *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XXII, p. 272.

(2) *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XXII, p. 310.

(3) Archives de la province de Québec.

“La dame de LaJemmereais, disaient-ils, est entièrement dénuée de tout et chargée de six enfants. Nous vous supplions de vouloir bien lui accorder la pension du sieur Berthier qui se trouve vacante par sa mort”.

La marquise de Vaudreuil s'occupa aussi du sort de cette pauvre veuve et de ses six enfants. Elle écrivit au ministre de la marine en faveur de cette famille dans l'affliction et nous pouvons croire que c'est elle qui la tira de la misère.

Enfin, en 1714, après cinq ans d'attente et de misère, madame Dufros de Lajemmerais obtenait la pension de cinquante écus que le roi accordait aux veuves d'officiers. Cinquante écus par année pour sept personnes, ce n'était pas même une pitance!

Quelques années plus tard, madame Dufros de Lajemmerais rencontra un jeune médecin irlandais, Timothy Sullivan ou Sylvain, originaire de Cork. Il sollicita sa main et la veuve, croyant bien faire, la lui accorda. Le mariage eut lieu à la Pointe-aux-Trembles de Québec, en janvier ou février 1720. Le marié avait 24 ans et la mariée était âgée de 38 ans. Ce mariage ne fut pas heureux.

Madame Sullivan ou Sylvain décéda à Varennes le 24 octobre 1758, à l'âge de 76 ans.

Le docteur Sullivan ou Sylvain était mort à Montréal le 16 juin 1749 (1).

Du mariage de Christophe Dufros de Lajemmerais et de Marie-Renée Gaultier de Varennes étaient nés :

I

Marie-Marguerite Dufros de Lajemmerais

Née à Varennes le 15 octobre 1701.

Mariée à Montréal, le 12 août 1722, à François-Madeleine You de la Découverte, fils de Pierre You, sieur de la Découverte, enseigne dans les troupes, et de Madeleine Just.

M. You de la Découverte décéda à Montréal le 5 juillet 1730.

(1) M. Aegidius Fauteux a raconté l'existence tourmentée du docteur irlandais Timothy Sullivan ou Sylvain dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. XXIII, p. 303, 333, 356.

Madame You de la Découverte, peu après la mort de son mari, commença à s'occuper des oeuvres de charité. C'est la célèbre Mère d'Youville, fondatrice des Soeurs de la Charité ou Soeurs Grises.

II

Charles Dufros de Lajemmerais

Né à Varennes le 27 décembre 1702.

Il fut ordonné prêtre le 14 avril 1726. Il fut nommé, l'année suivante, curé de Repentigny, et décéda curé de Verchères le 6 mars 1750, à l'âge de 47 ans.

III

Marie-Clémence Dufros de Lajemmerais

Née à Varennes le 26 janvier 1704.

Mariée à Montréal, le 16 novembre 1735, à Pierre Gamelin Maugras, fils de feu Pierre Gamelin et de Marie-Jeanne Maugras, de Saint-François-du-Lac.

M. Gamelin Maugras décéda à Montréal le 2 juillet 1757.

Madame veuve Gamelin Maugras se retira alors à l'Hôpital général de Montréal où elle décéda le 22 mars 1768.

IV

Louise Dufros de Lajemmerais

Née à Varennes le 14 septembre 1705.

Mariée à Montréal, le 31 janvier 1731, à Ignace Gamelin, négociant, fils d'Ignace Gamelin et de Marguerite Lemoine.

Madame Gamelin décéda à l'Hôpital général de Montréal le 10 avril 1789.

V

Joseph Dufros de Lajemmerais

Né à Varennes le 30 octobre 1706.

Il fut ordonné prêtre le 22 octobre 1731.

M. Dufros de Lajemmerais fut curé de Champlain de novembre 1731 à octobre 1732, puis de la Sainte-Famille de l'île d'Orléans, de 1734 à 1756, soit vingt-deux ans.

Il décéda dans cette paroisse le 11 novembre 1756. M. Dufros de Lajemmerais fut inhumé dans la nouvelle église qu'il avait fait construire. Le registre de la Sainte-Famille contient l'éloge suivant : " M. Dufrost était canadien, prêtre très zélé et habile. Il a fait bâtir à ses paroissiens une église si bien proportionnée qu'elle a servi de modèle à plusieurs autres églises du pays."

M. Dufros de Lajemmerais signait Dufrost tout court.

VI

Christophe Dufros de Lajemmerais

Né à Varennes le 7 décembre 1708.

Comme la plupart des jeunes gens de son temps, Christophe Dufros de Lajemmerais ne fréquenta pas longtemps l'école. Il s'enrôla dans les troupes du détachement de la marine dès qu'il fut en âge de porter un fusil. Il fit la campagne contre les Renards et, un peu plus tard, contre les Sioux. Son oncle, Pierre de la Vérendrye, fier de lui, voulut l'attacher à ses découvertes. Dès 1731, il était le principal lieutenant du célèbre découvreur.

Il suivit la Vérendrye dans l'Ouest en 1731, se rendit jusqu'au lac La Pluie où il éleva le fort Saint-Pierre. En 1733, Dufros de Lajemmerais revint au pays pour conduire de nouveaux renforts dans l'Ouest. En 1735, le jeune officier fut envoyé au fort Maurepas, sur la rivière Winnipeg, et il y passa un hiver extrêmement pénible. A la fin de février 1736, ses deux cousins, les fils du découvreur la Vérendrye, vinrent le rejoindre au fort Maurepas et ils le trouvèrent tellement malade qu'ils décidèrent de le ramener au fort Saint-Charles où il pouvait recevoir de meilleurs soins. Ils se mirent en route avec le malade dès que les eaux furent libres. Mais en remontant la Rivière Rouge, à l'endroit connu alors sous le nom de Fourche aux Roseaux, sur le territoire actuel de la paroisse de Letellier, archidiocèse de Saint-Boniface, Christophe Dufros de La-

jemmerais expira dans les bras de ses cousins. C'était le 10 mai 1736. Le héros n'avait pas encore vingt-neuf ans.

Le 26 juillet 1936, en présence des archevêques Béliveau et Yelle, d'un grand nombre de prêtres et de religieux, et d'une foule de plus de deux mille personnes, la Commission des Monuments et Sites Historiques du Canada érigeait un *cairn* à Letellier, à la mémoire du jeune officier canadien mort si loin des siens. Ce *cairn* porte l'inscription: " Route des Roseaux, sentier que prenaient les Sioux pour se rendre au lac des Bois. Cette route fut suivie dès 1733 par les découvreurs français. En 1736, Lajemmerais fut inhumé près de la rivière aux Roseaux ”.

Avec Christophe Dufros de Lajemmerais disparaissait le dernier représentant masculin de la famille Dufros de Lajemmerais. Ce nom est donc disparu du Canada depuis plus de deux siècles.

APPENDICE

Brevet d'enseigne de vaisseau pour M. Dufros de Lajemmerais (5 mai 1695)

Aujourd'huy cinquiesme jour de May gbyc quatre Vingt quinze Le Roy estant à Compiegne voulant commettre des personnes Capables et expérimentées, au fait de la guerre et de la Navigation pour faire les fonctions d'enseignes sur ses Vaisseaux de guerre et sachant que le Sr de la Gemaerais, lieutenant d'un détachement de soldats de la marine en Canada, a les qualités nécessaires pour sen bien acquitter. Sa Ma^{te} l'a retenu et ordonné, retient et ordonne enseigne de l'un de sesd. vaisseaux pour la d. charge, exercer, en jouir et user aux honneurs, autoritez, prérogatives et droits y appartenans et aux appointemens qui luy seront ordonnez par les estats et ordon. de Sa Ma^{te} i veut qu'il soit employé en la dite qualité, le tout sous l'autorité de Mr le Comte de Toulouze admiral de France, et des Vice admiraux, Lieutenans généraux, chefs d'escadres, et Capitaines de ses d. vaisseaux auxquels elle mande et à tous autres officiers de marine quil appartiendra de reconnoistre et faire reconnoistre ledit Sr De la Gemaerais, en lad. qualité d'Enseigne

de Vaisseau ez choses concernant la d. charge et pour témoignage de sa volonté de Sa Ma^{te} m'a commandé de luy en expédier le présent Brevet qu'elle a voulu signer de sa main et estre contresigné par moy Con^{er} Secrétaire d'Estat, et de ses commandem^{ts} et finances.

Louis
Phelypeaux (1)

Commission de capitaine en pied pour M. Dufros de Lajemmerais (4 juin 1695)

Louis Alexandre de Bourbon Comte de Toulouse Duc Damuille Commandeur des ordres du Roy Gouverneur et Lieutenant Général pour Sa Majesté en sa Province de Bretagne Pair et Amiral de France salut savoir faisons que Vû par nous le brevet de sa Majesté donné à Compiègne le cinquieme jour de May dernier signé Louis et plus bas Phelypeaux cy attaché sous le contrescel de nos armes par lequel sa Majesté a retenu et ordonné le Sr de la Gerais lieutenant d'un détachement de soldats de la Marine en Canada pour Enseigne de l'un des Vaisseaux de sa Majesté sous nôtre autorité Nous conformément a l'intention de sa Majesté et après avoir de lui pris le serment en tel cas requis et accoutumé de bien et résolument servir le Roy dans l'exercice de lad. charge Mandons aux vice amiraux, Lieutenans généraux, chefs d'escadres, capitaines des d. vaisseaux et autres officiers de Marine qu'il appartiendra de reconnoitre et faire reconnoitre led. de la Gerais en la d. qualité d'Enseigne de Vaisseau ez choses concernant lad. charge. En témoin de quoi nous avons signé ces présentes icelles fait sceller du seau de nos armes et contre signer par le secrétaire Général de la Marine à Versailles le quatrième jour de juin mil six cent quatre vingt quinze.

L.-A. Bourbon

Par Monseigneur Descheneau (1).

(1) Archives de la province de Québec. (B. R. H. vol. 38, p. 630)

(1) Archives de la province de Québec. (B. R. H. vol. 38, no 9, p. 621)

Commission de capitaine en pied pour M. Dupros de Lajemmerais (15 juin 1705)

Louis par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre à nostre cher et bien aimé le Sr de la gemaeris lieutenant en pied dans la Nouvelle France salut la Compagnie de Soldats du détachement de la marine que le feu Sr de Maricourt commandoit au d^t pays estant à present vacante par deceds Nous avons cru que nous ne pourrions faire un meilleur choix que de vous pour commander la d. Compagnie veu les témoignages qui nous ont esté rendus de votre valeur expérience au fait de la guerre, et bonne conduite. A ces causes Nous vous avons commis, ordonné et estably, et par ces présentes signées de nostre main commettons, ordonnons et établissons Capitaine de lad. Compagnie laquelle vous commanderez au nombre de cinquante bons hommes les officiers non compris, et que vous conduirez et exploiterez sous nostre autorité, et sous celle de nostre cher et bien aimé le Sr Marquis de Vaudreuil gouverneur et nostre Lieut^t général au pays de la Nouvelle France ainsy qu'il vous sera par nous ou luy commandé et ordonné pour nostre service, et nous vous ferons payer ensemble les off^{rs} et soldats de lad. Compagnie des app^t et solde qui vous seront et à eux deubs suivant les monstres et raisines qui en seront faites et qui nous seront envoyez par le Comm^{re} de la marine que nous avons estably au dit pays tant et si longuement que lad. Compagnie sera sur pied po. nostre service, tenant la main à ce qu'elle vive en si bon ordre et police que nous n'en puissions recevoir de plaintes de ce faire vous donnons pouvoir Commission autorité et Mandement Spécial Mandons aud. S. Marquis de Vaudreuil de vous faire reconnoistre, et obéir en lad. qualité de tous ceux et ainsy qu'il app^{dra}. Donn^e à Versailles le quinziesme jour du mois de Juin l'an de grâce Mil sept cent cinq et de nostre Règne le soixante troisieme.

Louis

Par le Roy

Phelypeaux

Enregistrée au Controlls De la Marine et des fortifications de la Nouvelle France à Québec le Trente Uniesme jour d'octobre mil sept cent six.

De Monseignat (1)

(1) Archives de la province de Québec.

Discours prononcé par l'abbé d'Eschambault, président de la Société Historique de Saint-Boniface, à l'inauguration du monument élevé à Christophe Dufros de Lajemerais, à Letellier, Manitoba, le 26 juillet 1936.

Il y a deux cents ans venait expirer à quelques centaines de pas d'ici, un jeune homme de vingt-neuf ans.

Répondant aux voix austères qui parlaient alors, de bonne heure il s'était acheminé vers l'inconnu et devant ses yeux jeunes au rythme cadencé des avirons, des pays nouveaux s'étaient levés.

Comme tant d'autres de sa génération héroïque, il eut pu témoigner de choses inoubliables. Il avait vu la flamme sinistre illuminer les traits tordus des victimes déchiquetées au poteau de la torture: il avait connu la cruauté des barbares que la ruse ou le courage avaient rendus vainqueurs; il était entré dans l'intimité de ces primitifs, siégeant dans leurs assemblées interminables, écoutant le long récit de leurs exploits guerriers. Plus tard, il avait vu les missionnaires arriver, apportant la paix du Christ. Il savait ce qu'on pouvait et devait attendre des nations sauvages et il était prêt à tout.

Et il avait souffert ! Il y avait eu les longues solitudes, la faim qui vous déchire les entrailles, les fatigues et les travaux et la nature qui rend vos efforts vains et futiles. Le froid intense, la chaleur torride, les tempêtes et les fleuves pervers qui tout à coup lancent votre co-

quille de bouleau sur les rochers, à deux doigts de la mort : maux de l'âme et du corps qui faisaient dire à La Vérendrye, dans une lettre mélancolique à ses supérieurs qui ne le comprenaient pas : " Je ne croyais pas que l'on put souffrir autant ici-bas " !

Ces maux, le jeune homme les avait supportés en silence, comme les supportaient ses humbles compagnons les Voyageurs, et, comme eux, se doutant à peine de l'héroïcité des gestes esquissés. Comme les ardu Voyageurs, il venait, lui aussi, terminer sa course dans un lieu délaissé où personne ne viendrait s'agenouiller, et où l'oubli garderait son nom aussi jalousement que la terre cacherait ses restes.

Cette jeune mort tragique après cette vie débordante ! Cette fin après des débuts si magnifiques ! Ce silence, cet oubli, ce courage en face de sa destinée, cet amour de liberté et d'espace, cette passion de la découverte qui pousse les corps les plus débiles, jusqu'à la fin..... nous avons là, croyons-le bien, les caractéristiques essentielles des découvreurs de notre pays et croyons-le encore, les annales humaines contiennent peu de héros qui puissent se comparer à ces conquies tadors des âges disparus.

Christophe Dufros de la Jemmeraye, mort ici-même à la Fourche aux Roseaux, en 1736, appartenait à une des familles les plus honorables de la Nouvelle-France. Son père, Christophe Dufros de la Jemmeraye, gentilhomme breton, originaire de Médréac, diocèse de Saint-Malo, était un soldat de carrière. Il était passé au Canada en 1687, en qualité d'enseigne pour servir sous M. de Denonville dans les guerres contre les Iroquois. En 1701, M. de la Jemmeraye épousait Marie-Renée de Varennes, fille de Gauthier de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières, petite-fille de Pierre Boucher et soeur de notre grand La Vérendrye. Six enfants naquirent de cette union. L'ainée, Marie-Marguerite, devint Madame d'Youville, la célèbre fondatrice des Soeurs Grises. Deux des garçons furent prêtres. Le plus jeune des enfants, Christophe, qui nous intéresse plus particulièrement, naquit en décembre 1707. Il était à peine âgé d'un an lorsque son père mourut.

Le jeune Christophe devint de bonne heure soldat. A un âge où nos enfants sont encore sur les bancs des écoles, il avait déjà fait des prouesses de valeur. Il avait accompagné une expédition de guerre chez les Renards et chez les Sioux. Dès 1729, alors qu'il n'avait que 22 ans, son oncle Pierre de La Vérendrye, qui venait de s'embarquer vers la Mer de l'Ouest, voulait se l'attacher. C'est ce qui arriva deux ans plus tard, alors qu'âgé de 23 ans à peine, il devenait le principal lieutenant du célèbre découvreur.

Dès lors, sa fortune fut unie à celle de La Vérendrye. Avec son chef, il quitta Montréal en 1731 et, lorsqu'arrivés au Grand Portage les engagés de La Vérendrye refusèrent de se lancer dans l'inconnu, le hardi jeune homme s'avança avec un groupe choisi et pénétra jusqu'au lac La Pluie où il construisit le Fort St-Pierre. Nous le retrouvons dans la suite un peu partout; parfois à Michilimakinac, parfois au Fort Saint-Charles où il commanda durant un hiver. Il revint au Canada en 1733 et ramena des nouveaux renforts en 1734. En 1735, il était envoyé au Fort Maurepas, sur la rivière Winnipeg. Il y passa un hiver excessivement pénible dû à l'insuffisance des vivres. A la fin de février 1736, ses deux cousins La Vérendrye vinrent le rejoindre à Maurepas, et ils le trouvèrent tellement affaibli qu'ils décidèrent de le ramener au Fort Saint-Charles, à la première occasion. Ils se mirent en route dès que les eaux furent libres. Mais malheureusement, en remontant la Rivière Rouge, ici-même, à la Fourche aux Roseaux, le jeune héros expira dans les bras de ses cousins. C'était le 10 mai 1736. On s'arrêta quelques heures et, dans la terre fraîchement creusée, on descendit le corps raidi de ce soldat. La petite caravane continua son chemin, et le 4 juin arrivait à Saint-Charles pour annoncer à La Vérendrye la mort de son neveu.

La mort de la Jemmeraye portait un coup terrible à La Vérendrye. Il en fut tellement ébranlé qu'il pensa un moment tout abandonner, tellement il avait mis de confiance en ce jeune homme. Il était précieux à bien des titres: personne ne connaissait mieux le pays, ni les diverses tribus sauvages! D'après une lettre du Père Aulneau,

il semblerait que la Jemmeraye avait même des connaissances géographiques et mathématiques suffisantes. En tout cas, il avait tracé une carte du pays, vraisemblablement la première en existence ! La Vérendrye n'oublia jamais son neveu dont la vie venait d'être offerte en holocauste. Plus tard, récapitulant ses travaux, ses déboires et ses douleurs, il rappelait encore la disparition si inattendue de son premier lieutenant qui lui avait été si fidèle au cours de ces longues années de lutte et de misère.

Le long de l'antique Route des Roseaux, là où serpente le "chemin des guerriers", ici-même, aux pieds de nos marches d'Occident, repose ce fils héroïque de notre vieille noblesse.

Et je vois autour de sa tombe, dans cette vallée historique, où lui-même est passé tant de fois, comme autant de sentinelles, ses frères par la foi et le sang. Je retrouve sur leurs lèvres le même parler qui a fait vibrer les airs il y a deux cents ans, j'entends les mêmes chansons qui ont égayé la grande solitude d'il y a deux siècles et je me dis : "Ce jeune homme n'est pas mort en vain ! Non ! Ce n'est pas sans raison qu'il est venu s'arrêter ici et qu'une communauté comme celle-ci a grandi autour de sa tombe. En tout cas, j'avais tort de dire qu'il reposait dans un lieu inconnu et solitaire. Non ! Notre souvenir devant Dieu, notre sympathie et notre affection renouvelées lui feront un incomparable mausolée.

Et j'aime à imaginer que son esprit vivra par nous. J'aime à croire que les générations de demain s'arrêteront avec émotion devant ce tumulus, qu'elles viendront ici-même méditer sur les vertus de force, de fidélité, de droiture, qui semblent faire le fonds du caractère du jeune de la Jemmeraye. Et je souhaite que le nom de Christophe Dufros de la Jemmeraye, enfin tiré de l'oubli, demeure à jamais au sein de notre petite patrie manitobaine comme un symbole de courage et de confiance dans notre propre destinée, et aussi comme le souvenir d'un amour jeune et pur qui brilla intensément avant de s'éteindre à jamais. Pussions-nous, au cours de nos jours inquiets et rapides, entendre ces voix qui montent du

passé, nous enseignant la leçon des devoirs salutaires à accomplir ” (1).

*Acte de sépulture de Christophe Dufros de Lajemmerais
(Montréal, 1er juin 1708)*

Le premier jour de juin de L'an mil sept Cens huit, a été Inhumé dans cette Eglise le Corps de Christophe, Ecuier, S^r de La Gemeray, capitaine d'une Comp^{nie} du detachment De La Marine, agé d'environ cinquante ans, décédé après avoir reçu Les Sacremens de l'Eglise. Ont assisté à son enterrement M^{res} henry Meriel et antoine de Valens pretres du Seminaire de cette ville. (signés) Meriel, pretre, De Valens, pretre, priat, pretre.

*Acte de mariage de Christophe Dufros de Lajemmerais et de
Marie-Renée Gaultier de Varennes (Varennes,
18 janvier 1701).*

Le dixhuictieme jour du mois de Janvier de l'année mil Sept Cent un aprez la publication des trois bans de Mariage entre Christophe Dufrost Escuyer Sieur de la Jemerais Lieutenant dans les troupes du Roy en ce pais fils de Christophe Dufrost Escuyer et de Damoiselle Marguerite Delaforest ses pere et mere de la paroisse de Medrac de l'Eveché de St Malo d'une part et Marie Renée Gaultier fille de feu René Gaultier Escuyer Sieur de Varenne et de Damoiselle Marie Boucher ses pere et mere de cette paroisse Evesché de Québec d'autre part et ne S'estant trouvé aucun empechem^t légitime je p^{re} Curé Soussigné ai pris leur mutuel consentement par parolles de présent et ensuite leur ay conféré la bénédiction nuptiale Suyvant la Coutume de notre mere Ste Eglise en présence de Messire Jacques de Vaudreuil, Gouverneur de Mont Real, et de Josué Dubois berthelot de Beaujours de Pierre Boucher Seig^r de Boucherville ayeul de lad Gaultier de Varenne et de Marie Boucher Sa Mere et de René Gaultier de varenne Escuyer officier

(1) *Les Cloches de Saint-Boniface*, août 1936, pp. 207-211.

dans les troupes du Roy en ce pais qui ont tous signé de ce enquis Suyvant l'ordonnance. de la Jemerais Marie Renée Gaultier Vaudreuil Boucher. Marie Boucher, L. D. Joibert de Vaudreuil, De Beaujours, Dumesni de Noré Boucherville, Jeanne Crevier, De Varenne, Marie Marguerite Gaultier, Marie Contrecoeur de la Corne, Charlotte Boucherville.

De St Claude ptre Curé

Acte de mariage de Thimothée Sylvain et de Marie-Renée Gaultier, veuve Lajemmerais (Pointe-aux-Trembles de Québec, janvier ou février 1720)

Veü la dispense de Mgr de St-Vallier, Evêque de Québec, des trois publications de banc entre Timothé Silvain, fils de Daniel Sylvain et d'Elizabeth Macarté, ses père et mère du diocèse de Cork, paroisse Saint-Philibert, en Irlande, de famille Catholique, âgé de vingt-quatre ans, et de Dme Marie Gauthier, veuve du Sieur de la Jemeraie, Capitaine d'une compagnie du détachement de la Marine, Nous avons reçu leur mutuel consentement par paroles de présent, et leur avons donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite de Notre Mère Ste Eglise en présence de Jacques Riendau, habitant de Boucherville et de Jean Baptiste Monjan, habitant du Cap St Michel, paroisse de Ste Anne de Varennes, qui ont déclarez ne savoir signer. L'espoux et l'espouse ayant seul signez avec nous. — Timothy Sullivan, Marie Gauthier Devarenne, Hazeur, Ptre, Chanoine.

Acte de sépulture de Thimothée Sylvain (Montréal, 17 juin 1749)

Le dix-sept juin mil sept cent quarante-neuf, a été inhumé dans la chapelle de Saint-Amable de cette église, le corps de Mr Timothée Sylvain, médecin, âgé d'environ cinquante et neuf ans, décédé le jour précédent, entre dix heures et onze heures du matin. Ont été présens MM. Clermibert et Beauzèle, prêtres, qui ont signé. — Beauzèle, ptre, Clermibert, ptre, Déat, prêtre.

*Acte de sépulture de Marie-Renée Gaultier, veuve Thimothée
Sylvain (25 octobre 1758)*

L'an mil sept cens cinq^{te} huit, le vingt cinq d'octobre, par nous soussigné, prêtre, Curé de cette paroisse, a été inhumée dans l'Église de lad^e paroisse, Dame Marie Renée Gaultier de Varennes, veuve Sylvain, décédée dhier, âgée d'environ soixante et Seize à soixante et dix-sept ans, après avoir reçu le Saint viatique et l'extrême-onction, à Varennes, les jour et an que dessus, en présence de Christophe Monjeau et de Pierre Le Comte, de cette paroisse, lesquels ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis suiv. l'ord. à Varennes les jour et an que dessus.

J. B. Lacoudray, ptre

*Acte de naissance de Marie-Marguerite Dufros de
Lajemmerais (16 octobre 1701)*

Le seiziesme jour du mois d'Octobre de l'année mil sept cent un, par frère Guillaume Bulleau, à ce subdélégué, a esté baptizée Marie Marguerite, fille de Christophe Dufros, Escuyer, Sieur de la Jemerais, Lieutenant dans les troupes, et Dam^{le} Marie Renée Gaultier de Varenne, sa femme, née le jour précédent. Le parein a esté Jacques René Gaultier de Varenne, et la mareine Marie Marguerite Gaultier de Varenne lesquels ont signé de la Jemerais, Varenne, MM. Gaultier.

De S^e Claude pr^e Curé

*Acte de mariage de François You de la Découverte et de
Marie-Marguerite Dufros de Lajemmerais
(Montréal, 12 août 1722)*

Le douzieme iour d'août de Lan mil sept cent vingt deux je soussigné Grand Vicaire de Monseigneur l'Évêque de Québec ayant accordé La dispense de trois bans pour les raisons qui nous ont été déduites et qui nous ont paru bonnes après avoir pris le mutuel consentement par paroles de present de françois you Écuyer agé de vint deux ans fils de feu Pierre You vivant Écuyer Sieur de

La découverte enseigne d'une Compagnie du detachment de La marine et de Dame madeleine Juste son épouse de cette paroisse d'une part et de Damoiselle marie marg. de La gemeraye agée de vint et un ans fille de teu christophe du fros Ecuyer Sieur de Lagemeraye vivant capitaine d'une compagnie dudit detachment de la marine et de Dame marie renée Gautier son épouse aussi de cette paroisse d'autre part. Les ay mariés selon les rits de notre mere Ste Eglise, en presence de la dite Dame madeleine iuste mere dudit époux de Thomas de joncaire écuyer son beau frere Lieutenant d'une Compagnie dudit detachment et de Daniel migeon Ecuyer Sieur de La Gauchetière Lieutenant dans Ledit detachment aussi beau frere de L'époux, de René gautier Ecuyer Seigneur de Varennes Lieutenant d'une compagnie dudit detachment et oncle de l'épouse de nicolas Joseph Ecuyer Sieur de Noyelle aussi Lieutenant dans Ledit detachm^t et cousin de L'épouse et de plusieurs autres parens et amis des parties qui ont signé avec moy.

françois Youville

M. iust

Migeon De Legauchetiere

Louis Ladecouverte

Timothy Silvain

De varenne

Marie boucher, veuve de
varenne Lachassaigne

mg. gautier veuve de
puigibault

Levilliers noyelle

marguerite Livilliers

lemoyne la chassaigne

marie contrecœur

Lacorne

margueritte puigibault

marie Louise Largentris

Therese Tonty

marie marguerite Dela-
jemerais

De Joncaire

You de la decouverte

Mr legay de Joncaire

De Noyelle

Philbert

Lemoine de varenne

marie clemance dufraus

Lacorne

Priat, vicaire gnal

Acte de sépulture de François You de la Découverte (Notre-Dame de Montréal, 5 juillet 1730)

Le cinquième jour du mois de juillet de lan mil sept cent trente a été inhumé dans l'église le corps de fran-

çois madeleine d'youville écuyer Sieur de la découverte agé d'environ trente ans, décédé le jour précédent; ont été presens Mrs navetier pretre et chauvreux ecclésiastique qui ont signé avec nous.

Chauvreux, Navetier Ptre, A. Deat vic.

*Acte de sépulture de Marie Marguerite de Lajemmerais, Vve
Youville (Hôpital Général des Soeurs Grises,
26 décembre 1771)*

Le vingt-six de décembre mil sept cent septente un par moy vicaire général du diocèse de Québec et supérieur de l'Hôpital Général de cette ville a été inhumé dans l'église du dit hopital le corps de dame Marie Marguerite La Gemeray veuve Youville première supérieure et administratrice de la ditte Maison, décédée du vingt-trois du présent mois, âgée de soixante et dix ans, deux mois et huit jours. ont été pres^{ts} Mess^{rs} De Féligonde et Poncin prêtres soussignés.

poncin ptre, De Féligonde, prêtre, Montgolfier

*Acte de naissance de Charles Dufros de Lajemmerais
(28 décembre 1702)*

Le Vinthuitiesme jour du mois de Decembre de l'année mil sept cent deux, par moi, prestre, Curé, a esté baptisé Charles, fils de Christophe Dufros, Sieur de la Jemerais, Lieutenant dans les troupes du Roi, et de Damoiselle Marie Renée Gaultier de Varennes, sa femme, né le vingt-septième jour du même mois et an que dessus. Le parein a esté Charles Petit, escuyer, Sieur de Liviliers, Capitaine d'un d'Estachement de la Marine, et la Mareine Dame Marie Boucher, veuve de Vareine et dame du dit lieu, touts lesquels ont signé De la Jemerais, Deliviliers, Marie Boucher, veuve de Varenne.

De S^e Claude, pre. Curé

*Acte de sépulture de l'abbé Charles Dufros de Lajemmerais
(Verchères, 12 mars 1750)*

L'an mil sept cent cinquante & le douzième de mars, a été inhumé dans le choeur de l'Eglise de cette parois-

se, messire Charles Dufros de la Jemmerayes, curé de la paroisse de Verchères, mort le six du présent mois, après avoir reçu les sacrements de Pénitence, de Viatique et d'Extrême Onction, étant âgé d'environ quarante-sept ans, en présence de Messieurs les Curés voisins qui ont signé ainsi qu'il suit : Poulin, ptre, Lacombe, ptre, Marchand, ptre, Foye, ptre, Cardin, ptre, Maisonbasse, ptre, Sartelon, ptre, Chs Beaudoin, ptre, Gervais, ptre, Denoyer, ptre, Papin, ptre, Pager, ptre, Youville, ptre.

Acte de naissance de Marie-Clémence Dufros de Lajemmerais (26 janvier 1704)

Le vintsixième jour du mois de janvier de l'année mil sept cent quatre, par moi, prestre, Curé, a esté baptisée Marie Clemence, fille de Christophe Dufros, Escuyer, Sieur de la Jemerais, Lieutenant dans les troupes, et de Marie Renée gaultier de Varenne sa femme, née le mesme jour. Le parein a esté Pierre Gaultier de Varenne, Escuyer, Sieur de Boumois, et la Mareine Marie Guilon de Rouveray, femme du Sieur de Martigni, qui ont tous signé. — Lejemerais, Boumois, Marie Guion de Rouvray.

De S^e Claude, pre. Curé

Acte de mariage de Pierre Gamelin et de Marie-Clémence Dufros de Lajemmerais (Montréal, 16 novembre 1735)

Le seizième jour du mois de novembre de l'an mil sept cent trente-cinq, je soussigné prêtre du Séminaire de St-Sulpice faisant les fonctions Curiales dans la paroisse de villemarie, vue la dispense de parenté du troisième au quatrième degré qui est entre les parties contractantes et en meme tems de publication des trois bans accordée par Messire Louis normant vicaire general du diocèse de quebec sans qu'il se soit rencontré aucun autre empchement ny opposition ayant pris le mutuel consentement par paroles de présent pierre gamelin âgé de trente huit ans fils de feu Sr pierre Gamelin et de dem^{lle} Marie Jeanne Maugras de la paroisse de St fran-

çois du lac et d'aussy presente dem^{le} Marie clemence Dufrau âgée de trente deux ans fille de feu christophe dufrau, Sr de la gemeraye. Capitaine d'une Compagnie des troupes du detachment de la Marine et de Dame Marie renée gauthier de varenes ses pere et mere de cette parroisse d'autre part les ay Marié selon les regles et Coutumes observées dans la S^{te} église en presence de Mrs Ignace Gamelin pere et fils, de dame Marie renée gauthier mere de l'épouse de Mr rené gauthier Seigneur de varenes lieutenant dans les troupes de la Marine de Simon Mongino et de plusieurs autres parens et amis des deux parties qui ont signé

Pierre Gamelin

marie clemanse dufrost

mr goutier cilevaen Devarenne

gamelin marguerite Lajemerais..... Youville

Ignace Gamelin L. Lagemerais gamelin

Mongino Deat, vic.

Acte de sépulture de Pierre Gamelin Maugras, époux de Marie-Clemence Dufros de Lajemmerais (Montréal, 3 juillet 1757)

Le trois juillet mil sept cent cinquante sept, a été inhumé dans la chapelle de Ste anne de Cette eglise le corps de Sr Pierre gamelin maugras négociant, décédé le jour précédent vers une heure apres midy âgé d'environ soixante ans ont été présens Mr Deat et Jollivet prêtres qui ont signé

Deatz prêtre

Jollivet ptre

Picquet ptre

Acte de sépulture de Marie-Clémence Dufros de Lajemmerais, veuve de Pierre Gamelin Maugras (Hôpital Général de Montréal, 23 mars 1768)

Le vingt trois Mars mil sept cent soixante huit, par moy, prêtre soussigné, a été inhumé dans l'église de cet hopital, à la seconde place de l'autel de la chapelle du Père Eternel, le corps de madame marie clémence duf-

fros, épouse de défunt monsieur gamelin maugras, décédée d'hier, à six heures du matin, âgée de soixante et quatre ans. Ont été présents mr poncin, prêtre, et mr guillimin, ecclésiastique, qui ont signé. Poncin, ptre, André Guillimin Clercq.

De filigonde, ptre

Acte de naissance de Louise Dufros de Lajemmerais
(14 septembre 1705)

Le Quatorziesme jour du mois de septembre de l'année mil sept cent Cinq, par moi, prestre, Curé, a esté baptizée Louyse, fille de Christophe Dufros, Escuyer, Sieur de la Jemerais, Capitaine d'un détachement de la Marie, et de Damoiselle Marie Renée Gaultier de Varenne, sa femme, née le mesme jour. Le parein a esté Louys Puygibault, Escuyer, enseigne d'un d'Etachement de la marine, et la mareine Marie Charlotte Petit de Liviliers, lesd. père et parein ont signé et lad Mareine déclaré ne scavoit signer, de ce enquis suivant l'ord^{ce} — Lajemerais — Puygibault.

De S^e Claude, pre. Curé

Acte de mariage de Ignace Gamelin et de Marie-Louise Dufros de Lajemmerais (Montréal, 31 janvier 1731)

Le trente et unieme jour du mois de janvier de Lannée mil sept cent trente et un, vue la dispense de la publication des trois bans et du degré de parenté du troisieme au quatrieme accordée par Monseigneur pierre hermand Dosquet eveque de Samos coadjuteur de quebec Je soussigné prêtre du Séminaire de St Sulpice faisant les fonctions curiales dans la paroisse de villemarie, après avoir pris le mutuel consentement par paroles de present Sieur Ignace gamelin négociant agé de trente deux ans fils de Sieur Ignace Gamelin négociant et de marguerite le moyne ses pere et mere de cette parroisse d'une part, et d'aussy presente Damoiselle marie louise dufros de lagemerais âgée de vint et cinq ans fille de feu christophe dufrault sieur de la gemerais écuyer capitai-

ne d'une compagnie des troupes de la marine et de marie renée gauthier Dame de vareennes ses pere et mere (sic) aussy de cette parroisse, d'autre part, je les ay marié selon les regles et coutumes observées dans la Ste eglise en presence de sieur Ignace gamelin pere de l'époux de louis gamelin son frere et de françois mailliot son beau pere et de Sieur timothée Sylvain ecuyer medecin du roy beau pere de l'épouse de rené gauthier sieur de vareennes lieutenant des troupes de la marine son oncle et de plusieurs autres parens et amis des deux parties qui ont signés avec nous, Ignace Gamelin marie louise du fraust gamelin Silvain Monière Malhiot gautier Silvain De varenne Gamelin Clemans du fraust lemoine de varenne francheville.

A. Deat, vic.

Acte de sépulture de Marie-Louise Dufros de Lajemmerais, veuve d'Ignace Gamelin (Hôpital Général de Montréal,

11 avril 1789)

Le onze avril mil sept cent quatre vingt neuf, par moy prêtre soussigné, a été inhumée dans la chapelle du Père Éternel, le corps de Marie Louise La Gemmerais, veuve de mr Ignace Gamelin, décédée d'hier, âgée de quatre vingt-trois ans et demy ont été prés^{ts} M^r Charles Berthelot, ecclésiastique, et Michel Neveu, qui ont signé. Charles Berthelot clerc. Michel Neveu.

Poncin, ptre

Acte de naissance de Joseph Dufros de Lajemmerais (30 octobre 1706)

Le trentième jour du mois d'octobre mil sept Cent six, par moi, prestre, Curé, a esté baptisé Joseph, fils de Christophe Dufros, Escuyer, sieur de la Jemerais, Capitaine d'une Compagnie détachée de la Marine, et de Marie Renée Gaultier de Varenne, sa femme, nai le jour précédent. Le parein a esté Charles Philbert, enseigne dans les troupes de la marine, et la mareine Damoiselle

Louyse Boucher, qui ont tous signé Lajemerais, Philbert, Louyse Boucher.

De S^e Claude, pre. Curé

Acte de sépulture de l'abbé Joseph Dufros de Lajemerais
(Sainte-Famille, I.O., 17 novembre 1756)

Le dix-sept novembre mil sept cent cinquante-six, par nous pretre, curé de la paroisse de St-François, a été inhumé messire Joseph Dufros Lagemerais, curé de la paroisse Ste-Famille, décédé du jour précédent, âgé de cinquante ans ou environ, muni des sacrements de l'extrême onction, la ditte inhumation faite dans l'église, en présence de messire François Martel, curé de St-Laurent, messire Louis Desgly, curé de St-Pierre, messire François Guillory, curé de St-Jean, qui ont signé Cloutier, ptre, Desgly, ptre.

Acte de naissance de Christophe Dufros de Lajemerais
(7 décembre 1708)

Le septiesme jour du mois de Decembre de l'année mil sept cent huit par moi, prestre Curé, a esté baptizé Christophe, fils de feu Christophe Dufros, Escuyer, Sr de la Jemerais, vivant Cap^t d'un Detachement de la Marine, et de Del^e Marie Renée Gaultier de Varennes, sa femme, nai ce jour précédent. Le parein a esté Jean Baptiste Boucher, Escuyer, Sr de Niverville, et la Mareine D^{le} (un blanc), Boutlier, faisant pour elle en son absence Marie Marguerite Dufrost. Led Parein a signé Niverville.

De S^e Claude, pre. Curé